

## Évaluation des 4 ateliers « Quartier ami des aînés »

Ateliers réalisés à la Mairie Annexe de Doulon le 21, 23 novembre et le 5 décembre. Aux Demeures du Parc (Petits Frères des Pauvres) le 16 janvier 2018

### La méthode d'animation

Les rencontres se sont organisées sous la forme d'ateliers animés par 2 professionnels. L'animation a été assurée par les Chargées de Mission du Pôle Coordination Autonomie Domicile de la Direction du Parcours de Vie des Aînés.

Des outils d'animation ont été créés (photos, utilisation de plans du quartier) pour faciliter les échanges entre participants sur des sujets aussi divers que

- Leur vie dans leur logement actuel
- Leur projection dans le vieillissement
- Les usages, leurs cheminements dans le quartier
- Leur vision de leur environnement immédiat et du quartier.

Les ateliers étaient organisés par petits groupes, sur quatre temps :

- 1/ La présentation des participants et leur représentation d'un habitat favorisant le vieillissement à domicile
- 2/ Un travail autour des différents type d'habitat possibles (logement ordinaire, adapté, intermédiaire, structures dédiées aux personnes âgées...)
- 3/ Sur la base d'une carte du quartier, les tracés et commentaires autour des usages dans le quartier, des parcours les plus souvent réalisés au quotidien pour permettre de repérer les périmètres de déplacement, relever les commentaires, les difficultés rencontrées, le mode de déplacement, les points forts du quartier
- 4/ Un vote à main levée pour déterminer qui estime vivre dans un logement adapté, dans un environnement favorable au vieillissement, dans un quartier « bienveillant » pour les personnes âgées, quartier « ami des aînés »

Les résultats s'appuient sur les échanges dans le cadre de ces ateliers sur un échantillon de 14 participants et non sur des données exhaustives de l'ensemble des habitants âgés vivant sur le périmètre étudié. Les ateliers étaient organisés par petits groupes jusqu'à 6 personnes, l'effet de groupe induisant telle ou telle appréciation est également à prendre en compte. Les 6 personnes interrogées au sein des Demeures du Parc, présentent des problématiques de santé, de mobilité limitant leurs périmètres de déplacements. Ils vivent en appartement individuels avec un espace collectif partagé avec une présence de professionnelles, de bénévoles en journée. Les huit autres personnes se répartissent sur un axe Mairie Annexe et Dalby. Aucun participant n'habite sur la zone entre la rue Corentin Bourveau et la route de Sainte Luce.

### Le panel :

**14 personnes** entre 55 et 84 ans ont participé dont :

12 femmes et 2 hommes  
12 vivent seuls et 2 en couple

Orientés par :

- 5 par les Demeures du Parc
- 3 par le PPA

- 1 par l'Orpan
- 2 par tractage sur la place du Marché de Toutes Aides
- 3 par le bouche à oreille

La mobilisation n'était pas à la hauteur des objectifs attendus. Sur le marché, le bus citoyen aurait peut être pu donner plus de lisibilité à la démarche. Les personnes ciblées ne se sentaient pas concernées par cette démarche, estimant ne pas être impactées par les effets du vieillissement. Même si la démarche était présentée en terme de projection, de prise en compte de leur expertise d'usage et des améliorations potentielles à venir.

Age :

- 1 avaient entre 50 et 60 ans
- 5 entre 60 à 75 ans
- 3 entre 75 à 80 ans
- 5 entre 80 à 85

Avec une moyenne d'âge de 78 ans

## **Les données**

### **1. Le logement actuel :**

- Parcours résidentiel : les raisons de l'installation dans le quartier : 8/14 vivent depuis longtemps dans le quartier, dans ce logement (plus de 10 ans), certaines depuis 64 ans, 47 ans, 27 ans
- 5/14 sont arrivées sur le quartier depuis moins de 5 ans, pour des raisons soit liées aux effets du vieillissement et ou de la dégradation de leur état de santé ou en projection d'une éventuelle dégradation de leur état de santé.
- 14/16 personnes vivent en appartement, 2 en maison. 10/14 estiment que leur logement actuel est adapté. Les 4 autres manquent d'aménagements et au niveau de l'accessibilité. Les personnes 3 personnes vivant en logement bleu et les résidents des Demeures du Parc sont particulièrement satisfaites de l'aménagement de leur domicile.
- 8/14 ne bénéficient pas de services à domicile avec une volonté de préserver leur capacité à faire et à garder une autonomie relative.

### **2. Les usages dans le quartier :**

#### Les courses :

- Les usages pour les courses sont variables, elles dépendent du niveau d'autonomie, de l'état de santé, de la météo, des habitudes acquises.
- Paridis est choisi pour les courses importantes ; pour s'y rendre les moyens sont variables le bus, proxitan, la voiture, l'accompagnement par les aides à domicile
- Super U Dalby est très fréquenté pour les courses au quotidien
- le Lidl de Chantenay est utilisé par une personne, la ligne du bus 10 se termine à proximité, cela facilite le retour avec le caddy au terminus. Le retour des courses de Dalby et de Paridis est plus compliqué.

#### Le marché :

- 6/14 personnes se rendent au marché généralement au marché Toutes Aides

#### Culture loisirs :

- 9/14 participent à des activités sur le quartier, les résidents des Demeures du Parc se déplacent pour des activités dans les locaux des Petits frères. Toutes leurs sorties sont accompagnées physiquement ou en véhicule soit par un bénévole ou un professionnel. Les autres participants se déplacent à pied : pour la mosaïque, les parcs, la chorale, le bénévolat. L'état de santé a pu créer des ruptures dans la pratique de la marche en groupe, deux personnes expriment des difficultés à retrouver des marcheurs de leur niveau. Les circuits de marche dans le quartier ne semblent pas convenir, ils ne répondent pas à la recherche du plaisir de marcher dans un environnement agréable.
- 9/14 personnes se déplacent hors du quartier pour des activités culturelles ou de loisirs. Les moyens de déplacements sont variables allant de la marche à pied, la voiture, les transports en commun, le véhicule adapté... Il n'y a pas de lieux qui se démarquent : Maison de quartier la Bottière, la Manu, l'Orpan, la piscine du Petit Port, cinémas, Parc du Jardin des Plantes...
- Pour les sorties culturelles nocturnes, des stratégies sont mises en place. Soit les personnes sont raccompagnées en voiture, soit le choix de l'arrêt de tramway est choisi en fonction d'un sentiment ou non de sécurité (au Landreau, le cheminement est dans une zone pavillonnaire où les habitants sont susceptibles de répondre à un appel au secours)

### L'aménagement urbain :

Les trottoirs retiennent beaucoup d'attentions :

- D'une manière générale, les personnes se focalisent sur les trottoirs proches de leur domicile. Il n'y a que la rue de la Ville en Pierre qui retient l'attention qui a fait l'objet de remarques pour toutes les personnes encore mobiles.
- Trottoirs trop étroits, en mauvais état, encombrés :
  - rue de la ville en pierre : étroits, encombrés par des poubelles, les poubelles parfois renversées, déjections canines, stationnement sur les trottoirs
  - rue Doury : encombrés et étroits, des racines d'arbres et du stationnement sur les trottoirs
  - rue du chemin vert : étroits, stationnements sur les trottoirs
  - rue Jules Ferry : poteaux en ciment qui ne sont pas très visibles, risques de chutes
  - rue Corentin Bouveau : trottoirs étroits, cassés, avec des sorties d'évacuation d'eau glissantes, risques de chute, les poubelles encombrant les places de stationnement
- La dangerosité du rond point Broussais surtout avec la rue Parmentier
  - Gros massifs verts hauts qui limitent la visibilité des piétons et conducteurs. Vitesse excessive qui rend difficile la traversée

Les bancs :

- Il n'y a pas eu beaucoup de remarques pour l'ajout de bancs supplémentaires. Une personne très mobile, bénévole auprès d'un public avec des difficultés motrices a fait le plus de remarques à ce sujet : le boulevard de Doulon et Auguste Penaud pour faciliter l'accès au Parc. Les bancs déjà installés sont très utilisés.
- Accessibilité :
  - La Mairie Annexe de Doulon n'a pas d'accès PMR, les personnes à mobilité réduite doivent sonner pour appeler un agent avec le sentiment de déranger.

- L'immeuble des Demeures du Parc est occupé par plusieurs personnes en situation de handicap. A proximité, un seul stationnement est réservé a aux personnes handicapées. Une demande d'emplacement supplémentaire est unanimement réclamée par le groupe de personnes à mobilité réduite.
- L'arrêt de bus en face du Super U de Dalby ne convient pas : les personnes rentrant des courses n'ont pas de protection contre la pluie, c'est un simple arrêt sans aubette. L'assis debout est trop haut pour permettre une attente confortable.

#### Les parcs :

- 13/14 fréquentent le parc du grand Blottereau, il est le plus apprécié et le plus fréquenté (qualité des espaces verts, accessibilité, présence de bancs, cadre agréable)
- Le parc Broussais est fréquenté par 7/14 : son image varie d'un extrême à l'autre. La perception d'un endroit qui ne semble pas confortable, voire perçu comme malfamé (2/14) à l'opposé pour la majorité pour un lieu de rencontres, convivial avec l'activité autour du composteur fédérateur (7/14). Le composteur n'est pas toujours repéré.
- La place Jean Julien est citée pour son environnement agréable, pour ses bancs et ses rosiers. Il semble être fréquenté par différents publics
- 
- Le parc de la Mitrie intéresse les personnes au moment où elles ont des petits enfants en âge de profiter des jeux et du bassin. Passé cette période, il ne convient plus aux attentes, en été il paraît trop bruyant avec les enfant set les adolescents. La seule présence de bancs ne suffit pas à lui donner un attrait
- Le square Jules Bréchoir n'a jamais été cité
- 2/14 connaissent les jardins familiaux et les apprécient. 12/14 n'en ont jamais entendu parler même si leur domicile est très proche

#### Transport / mobilité:

- Le vélo n'est quasiment pas utilisé, la seule personne qui l'emploie le fait pour conserver sa forme et s'oblige à le prendre pour certains déplacement avec une vigilance pour la sécurité
- 2/14 emploient exclusivement la voiture comme mode de déplacement
- Globalement la qualité du réseau de transport en commun, la proximité du tramway des lignes de bus passant par le centre ville, allant vers les grandes surfaces, la piscine... est très apprécié et fait partie de l'atout majeur du quartier. Le changement de trajet du bus 12 pour accéder à la gare a demandé une adaptation dans ces déplacements.

#### Vie sociale

- 12/14 sont adhérents à une association
- 11/14 fréquentent des structures, ont des relations hors du quartier pour les loisirs, les rencontres familiales..
- 14/14 ont des relations de voisinage. La facilité d'échanger avec des personnes qu'on ne connaît pas est appréciée. Les bonjours s'échangent spontanément.
- 8/14 ont des relations fréquentes avec leur famille (téléphoniques et/ou physique)
- 4/14 ont un cercle de rencontres limité au quartier, à la proximité de leur domicile

### **3. Le cadre de vie**

#### Regard sur le quartier

Le quartier paraît « pratique » pour la facilité des déplacements en transports en commun, pour la proximité des commerces et services. Il propose une assez bonne qualité de vie :

- 14/14 considèrent qu'il y a des problèmes d'accessibilité sur l'espace public pour des raisons et sur des périmètres différents (l'état des trottoirs, la déclivité de certaines rues, la configuration d'un rond point, le rythme de circulation, la dangerosité de certains trajets en vélo...)
- 5/14 relèvent l'importance des espaces verts ou le manque de nature dans les zones de circulation du quartier.
- 11/14 montrent un sentiment d'appartenance au quartier ou la volonté de s'y intégrer mais nous relevons surtout que l'ancienneté est le principal déterminant contrairement à l'investissement sur le quartier.
- 14/14 partagent un sentiment de sécurité (rassurant) mais pour la nuit, des précautions sont prises se font raccompagnées, changement de circuit qui pourraient être comme des précautions transposables ailleurs
- Les personnes autonomes se déplacent pour participer à des activités, les plus dépendants sont à la recherche d'un équipement de proximité, accessible pour pallier à leurs difficultés de mobilité

Le regard sur l'évolution du quartier

- Aucune remarque n'a été faite sur l'évolution du quartier. Il ne semble pas qu'il y ait de perception d'un dynamisme urbain

#### **4. La projection dans le vieillissement**

- 8/14 envisagent d'aller en ehpad en cas de dépendance trop élevée, la grande majorité des résidents des Demeures du Parc, déjà dans une structure pour seniors souhaitent rester chez elles jusqu'au bout.
- 14/14 imaginent leurs besoins en corrélation avec leur état de santé
- 13/14 souhaitent ne pas bouger de chez elles en priorité
- 12/14 ont déjà pris en compte les effets du vieillissement sans que cela leur paraissent « douloureux » : aménagement salle de bains, déménagement dans logement adapté, rapprochement des enfants, réduction des périmètres de déplacements...
- 14/14 ont peur de se retrouver isolées à différents niveaux : c'est la priorité et elle est clairement exprimée pour les résidents des Demeures du Parc. Pour les autres, les activités sont maintenues afin de conserver un réseau amical et des possibilités de rencontres
- 1/14 a exprimé une peur du coût des structures PA

#### **5. Ce que pourrait être un quartier ami des aînés ?**

Logement :

- Pour 11/14 considèrent qu'ils vivent dans un logement adapté (au niveau de l'accessibilité, des aménagements dans la salle de bains, des stores électriques, de l'accessibilité des placards de cuisine...) avec des commerces et des services à domicile en cas de besoin. L'accessibilité des transports, la proximité des services, de la verdure sont les priorités. Le logement intergénérationnel ne semble pas être prioritaire. Tous considère que c'est une priorité.
- Pour les services 14/14 : souhaitent pouvoir avoir accès aux services à la personne en cas de besoin, de dépendance

### Espace public :

- 11/14 : importance de se sentir bien dans son quartier
- 14/14 : importance de la proximité des commerces et des services
- 12/14 : accès aux transports pour rejoindre leurs activités, leur réseau amical, le centre ville
- 14/14 : accessibilité de l'espace public
- 7/14 : importance de l'environnement vert
- Pas de remarques concernant l'accès aux toilettes sur l'espace ou structures publiques

### Vie sociale :

- 14/14 : importance d'être en relation avec les autres que ce soit la famille, le voisinage, les associations

### **La conclusion des participants**

- 11 personnes / 14 estiment vivre dans un logement adapté  
1 personnes estime vivre dans un logement plus ou moins adapté du fait d'un manque d'accessibilité, d'aménagements. 2 personnes vivent dans un logement inadapté (salles de bains, manque de main courantes, marches)
- 9 personnes / 14 estiment vivre dans un environnement immédiat favorable au vieillissement  
5 personnes estiment vivre dans un environnement immédiat plus ou moins adapté favorable au vieillissement du fait de trottoirs en mauvais état, distances commerces et services (public en plus grande difficultés de mobilité des Demeures du Parc)
- 6 personnes / 14 estiment vivre dans un quartier ami des aînés : quartier intergénérationnel, relations de proximité faciles, bien desservi par les services (médecin, dentiste...) et transports.  
8 personnes/14 estiment vivre dans un quartier plus ou moins ami des aînés ou favorable au vieillissement vis à vis de la fermeture de certains commerces de proximité (boucherie rue de la ville en pierre), de la difficulté à circuler sur certains trottoirs

## Verbatims

« Les bus ne descendent pas la rampe d'accès pour les personnes en déambulateur, ou quand j'ai mon caddy, du coup il faut que je prenne le tram pour mon problème de mobilité. »

« Je fais mes courses au Lidl à Chantenay, le plus grand de l'Ouest. C'est le terminus du bus 10, c'est pratique, on ne risque pas de se tromper. Et on peut monter dedans pour attendre le départ.»

« Je ne vais pas au Parc de la Mitrie, l'été il y a trop de bruits avec les enfants et les adolescents »

« Je me rends le moins possible au parc de la Mitrie, à choisir je préfère utiliser ma voiture pour me promener au parc du grand Blottereau ».

« Avant j'allais au Parc de la Mitrie quand mes petits enfants étaient petits »

Je trouve le parc du Grand Blottereau agréable, facile pour se déplacer, très bien entretenu, j'utilise les bancs tout au long du parcours qui est long »

« Il y a beaucoup de lotissements dans le quartier et cela donne une impression d'être fermé lorsqu'on est dedans [...] ce n'est pas clair pour emprunter tel ou tel passage et passer à travers les lotissements »

« Il y a beaucoup de blocs qui ferment le quartier : Broussais, le lycée, les murs des anciennes tenues maraîchères. »

« Je ne suis pas arrivée à traverser l'espace de Broussais »

« Des jardins familiaux ? Il est où »

« L'ancien mur des tenues maraîchères m'oblige à faire de grands détours et des détours »

« J'aime bien la beauté des bâtiments dans le quartier »

« Le quartier est bien desservi par les transports en commun. Il est agréable, surtout la beauté du parvis de l'église Toutes Aides au moment des fêtes de fin d'année, avec un manège »

« Toutes Aides, c'est une petite ville dans la ville, très animé surtout pour les fêtes de fin d'année, la fête de la musique et pour le jour des commerçants !

« Pour aller au parc de Broussais ou au Domicile collectif Broussais, les trottoirs sont étroits, cassés, on risque de glisser avec les sorties d'évacuation d'eau en inox »

« Il manque une place de stationnement handicapé supplémentaire dans la rue Corentin Bouveau parce que dans l'immeuble il y a beaucoup de personnes avec des fauteuils roulants et c'est difficile de se garer, pour monter dans le véhicule adapté en prenant notre temps. Les conducteurs qui attendent derrière s'impatientent »

« Il y a un vrai problème au niveau du carrefour entre le rond point Gabriel Trarieux et la rue Parmentier. Il y a de gros massifs verts qui ne sont pas taillés assez bas. Les piétons qui veulent traverser ne sont pas visibles par les conducteurs qui vont assez vite en général. On risque l'accident ! »

« La rue de la Ville en Pierre est encombrée. Elle est en montée, elle est trop dure. Je ne peux plus aller au marché, c'est trop difficile à cause de l'encombrement des trottoirs et de la pente »

« Rue de la Ville en Pierre ? Les trottoirs étroits, cassés, les poubelles restent sur le trottoir la journée elles sont parfois renversées cela ne donne pas une bonne image de la ville ! En plus avec les crottes de chien, on risque de tomber ! Il y a beaucoup de monde, beaucoup de voitures et ce n'est pas possible de nettoyer ! C'est une rue pourtant que j'aime bien, que je connais depuis longtemps »

« J'ai voulu prendre une fois la rue de la Ville en Pierre, mais ce n'était pas possible, j'ai fait demi tour »

« L'arrêt du 12 près du super U Dalby a été déplacé pour éviter les crottes de pigeons. Maintenant c'est un un repose fesses mais mes jambes sont trop courtes. Il y a beaucoup de personnes qui attendent, il n'y a pas d'abris, on est sous la pluie. »

« Le Boulevard Peneau est très fréquenté cela demande de la vigilance mais il n'y a pas de bancs pour le repos des personnes âgées, c'est pareil Boulevard de Doulon »

« Dans les parcs il y a des bancs, c'est appréciable pour faire des pauses »

« Il n'y a pas d'accès PMR à la Mairie de Doulon »

« Je vais tous les jours à « L'heure des mamies » au Parc de Broussais entre 18 et 19 heures quel que soit le temps, pluie, vent, la saison. On s'installe sur un banc réservé, à l'abri sous un pin mais si les rafales sont trop violentes, l'arbre est vieux il faut faire attention. On prend un petit coussin pour l'hygiène, on ne veut pas vexer, on dit que c'est pour le « confort » Ça permet d'échanger avec différentes générations, certains ne font que passer. C'est un rdv à plusieurs, 4, 5 au quotidien et parfois 7 ou 8. Avant il y avait du trafic de drogue maintenant c'est mieux surveillé et ça va mieux. »

«Le composteur est un lieu de rencontres et nous permet de voir des plus jeunes. Je fais des permanences, j'ai du mal à ouvrir le couvercle, je demande de l'aide. »

« J'ai été agréablement surprise des bonjour, bonsoir, comment ça va alors qu'ils (*les gens du quartier*) ne nous connaissent pas, ils sont sympas »

« Les résidents des Demeures du Parc sont intégrés dans le quartier »

« Je me déplace différemment la nuit, je m'arrête à la station du Landreau qui est plus habitée. Cela me donne un sentiment de plus grande sécurité. En cas d'agression, je compte sur les interventions des habitants de proximité » « En vélo, je choisis des trajets repérés, les moins dangereux, je ne me sens pas en sécurité avec la circulation. »

« Il manque de verdure dans le quartier »

« C'est agréable de voir des espaces verts de sa fenêtre »

« Les trottoirs ne sont pas adaptés Il manque de panneaux indicatifs dans le quartier pour trouver la poste, les services »

« C'est un quartier où il n'y a pas que des vieux uniquement, ça se mélange »



« On pense que c'est un quartier de personnes âgées parce que c'est un vieux quartier, mais il y a aussi beaucoup de jeunes qui sont arrivés »

« Au marché on voit beaucoup de familles le mercredi »

« Il manque des restaurants, de lieux de rencontres pour faciliter les échanges dans le quartier »

« Mes problèmes de santé m'ont forcé à vivre différemment, je choisis mes trajets selon mes capacités physiques »

## Analyse

### Le logement actuel :

La pluralité des parcours résidentiels des participants montre des installations très anciennes (64, 47 ans) et des arrivées choisies sur le quartier plus récentes pour des raisons soit liées aux effets du vieillissement et ou de la dégradation de leur état de santé ou en projection d'une éventuelle dégradation de l'état de santé.

La majorité des participants vit dans un appartement avec ou sans services à domicile en fonction de leur niveau d'autonomie (12/14). L'habitat est le plus souvent adapté au vieillissement, surtout au niveau de l'accessibilité et de l'aménagement de la salle d'eau (douche, barres d'appui).

### Le quartier :

**De manière générale, le quartier est apprécié, notamment pour la facilité d'accès aux transports en commun, des commerces et services et pour les relations de proximité.**

**Au niveau de l'aménagement de l'espace public, les participants font état de trottoirs en mauvais état (rue de la Ville en Pierre, rue Doury, rue du chemin vert, rue Jules Ferry, rue Corentin Bouveau), obligeant parfois les personnes à marcher sur la route.** Les rues retenues correspondent à la proximité de leur domicile, en dehors de la rue de la Ville en Pierre.

**La dangerosité du rond point Broussais surtout avec la rue Parmentier a fortement été soulevée avec la présence de gros massifs verts hauts qui limitent la visibilité des piétons et conducteurs et la vitesse excessive des véhicules qui rend difficile la traversée**

Au niveau du mobilier urbain, les bancs, les toilettes publiques, l'éclairage n'ont pas fait l'objet de priorisation.

**Le manque d'accessibilité de la Mairie Annexe de Doulon a été souligné**

**La demande d'un stationnement réservé aux personnes handicapées supplémentaire a été demandée par les résidents des Demeures du Parc. Cet immeuble en plus de cette résidence est occupé par plusieurs personnes en situation de handicap.**

**L'arrêt de bus en face du Super U de Dalby ne convient pas : les personnes rentrant des courses n'ont pas de protection contre la pluie, c'est un simple arrêt sans aubette. L'assis debout est trop haut pour permettre une attente confortable.**

Rien de spécifique n'est relevé sur le patrimoine dans le quartier. Les murs, la configuration du quartier avec des lotissements limitent les déplacements ou obligent à faire des contours. **Un manque de visibilité est perçu dans les cheminements : manque de panneaux de signalisations, de connaissances de certains lieux (jardins familiaux), de la connaissance des possibilités ou non de passer par certains endroits (lotissements, passages privé ou publics?).** Nous ne relevons pas de remarques sur le plaisir de circuler,

de cheminer dans le quartier. Les déplacements se font par besoin, pour rejoindre un endroit, une activité.

#### La mobilité :

En ce qui concerne la mobilité, la marche à pied est privilégiée même si certaines personnes se déplacent exclusivement en voiture, à cause de problèmes de santé ou bien par habitude. Pour la grande majorité, les courses se font à pied, avec ou sans aides techniques à la marche, ou accompagnées dans les commerces de proximité. La topographie du quartier amène des modifications de déplacements en fonction des problèmes de santé et rue de la ville en pierre, l'état des trottoirs aggravent la difficulté de déplacement.

**Les transports en commun sont très utilisés.** Les circuits des bus peuvent déterminer les destinations surtout au niveau des services, des événements, des activités culturelles ou de loisirs. Toutefois, le problème de retours des courses limite l'autonomie à ce niveau : la plateforme d'accès aux bus n'est pas descendue pour les personnes avec les déambulateurs, pour les caddys.

**L'atout majeur du quartier réside dans la qualité du réseau de transport en commun, la proximité du tramway, des lignes de bus passant par le centre ville, allant vers les grandes surfaces, la piscine...**

#### La vie sociale :

La majorité des participants a une vie sociale active et fait partie d'au moins une association. La peur de l'isolement est prégnante. Pour les résidents des demeures du Parc, cette problématique est encore plus visible. Pour leur permettre de renouer des relations sociales, des visites de bénévoles, la participation à des activités, des temps de rencontres sont organisés. Pour les autres personnes, le maintien des liens prend des formes différentes : temps de rencontres informels, organisés, ritualisés (présence journalière sur un banc du Parc de Broussais à une heure fixe), participations à des activités...

La vie culturelle se pratique plutôt en transport en commun vers le centre ville.

**Dans le quartier, la facilité de rentrer en relation spontanément pour de simples échanges est appréciée.**

#### La projection dans le logement / vieillissement :

L'ensemble des participants souhaite rester à leur domicile en priorité (13/14), pour cela, l'aménagement du logement leur semble indispensable. La majorité estime vivre actuellement dans un habitat adapté, avec la possibilité d'entrer en EHPAD en cas de dépendance.

## Ce que pourrait être le « quartier ami des aînés » de Doulon Toutes Aides

### Au niveau du logement :

- Logement accessible et adapté ( aménagements surtout au niveau de la salle d'eau)
- Type 2 ou 3 pour pouvoir recevoir
- Avec une vue sur la verdure
- Proche des commerces et des services
- Proche des transports en commun
- Avec des services à domicile si besoin

### Le quartier :

- L'aménagement de l'espace public accessible
- Les trottoirs en bon état, libres de tout obstacle et propres
- Des arrêts de bus de qualité proches des commerces pour faciliter le retour à domicile (près moyenne surface Dalby)
- Les bancs faciliteraient certains trajets
- Le maintien et le développement des espaces verts
- Une mairie accessible

### La mobilité :

- La proximité des transports en particulier du tramway est l'atout majeur du quartier
- **Deux points majeurs à améliorer pour faciliter les déplacements à pied : l'aménagement de la rue de la Ville en Pierre et du rond point de Broussais**

### La vie sociale :

- Le maintien du quartier intergénérationnel
- La facilité de rentrer en relation avec les autres habitants du quartier
- Des espaces de vie sociale et de proximité sur le quartier